



BOURSES D'ETUDES 6000€

MUSICIEN MUSIQUE CLASSIQUE

- Règles de Candidature v5 -

BOURSE MUSICIEN MUSIQUE CLASSIQUE

Article 1

La Fondation Véronique Daverio (créée sous égide de la Fondation de France) soutiendra deux jeunes musiciens interprètes, instrumentiste ou chanteur, par l'attribution de deux bourses d'un montant de 5 000 € chacune. Chaque bourse, destinée exclusivement à poursuivre des études, sera remise dans les conditions et suivant les modalités définies ci-après.

Article 2 - Objet

La bourse Musicien Musique Classique est attribuée à un jeune musicien interprète de la musique classique, **sur présentation d'un dossier** constitué des documents énoncés à l'article 5 ci-dessous. Le Jury attribue la bourse sur les **3 critères** suivants :

1. Qualités artistiques du Candidat
2. Projet d'études
3. Situation socio-économique du Candidat

L'attention du Candidat est particulièrement attirée sur l'importance de la qualité du Dossier de candidature et de la pertinence du Projet d'Etudes.

Article 3 - Organisation

La candidature est gratuite. Le dossier de candidature doit être envoyé, impérativement en français, complet, par mail, en un seul et unique envoi, au plus tard **le (voir site Web)**, à l'adresse suivante : boursemusicienclassique@fondationveroniquedaverio.fr

Aucun dossier de candidature ne sera accepté au-delà de cette date.

L'objet du mail devra comporter la mention suivante : «Votrenom_prénom_Votreinstrument» ; par exemple : « NEVEU_Ginette_violon »

Attention : Cette boîte mail n'est destinée qu'à recevoir des dossiers de candidature, merci de ne pas l'utiliser pour poser des questions concernant les bourses ; celles-ci resteront sans réponse. Pour toute question concernant les bourses, merci de nous contacter via le formulaire de contact du site internet.

Le processus de désignation des Lauréats est le suivant :

1. Date limite de réception des dossiers de candidature (**voir site Web**)
2. **Dépouillement** des dossiers de candidature et présélection par un pré-Jury (la qualité et la complétude du dossier sont donc primordiales), dans les 4 à 6 semaines qui suivent la date limite de candidature :
 - Si besoin, entretien téléphonique ou via Skype, avec les Candidats pré-sélectionnés
 - Si besoin, entretien téléphonique, avec les parrains/marraines des Candidats pré-sélectionnés
3. Délibération du Jury, au plus tard 8 semaines après la date limite de candidature

Pour les éventuels entretiens téléphoniques, le Jury s'efforcera de prévenir les candidats et les parrains/marraines à l'avance par mail ou sms. Cet entretien se déroulera en français.

Les Candidats non-sélectionnés seront avisés par mail.

Après cet entretien, les Candidats sont avisés de la décision du Jury par téléphone, mail ou courrier.

Le Fondateur ou un autre membre du Jury s'efforceront de rencontrer les Lauréats pour leur remettre officiellement la Bourse.

Chaque bourse sera versée intégralement en 1 échéance au plus tôt après la décision du Jury (quelques semaines)

Le versement correspondant au montant de l'échéance est effectué par la Fondation de France au nom et pour le compte du Lauréat, ou de son représentant légal.

Article 4 - Jury

Le Jury est composé de 5 personnalités du monde de la Musique Classique et du fondateur. Le Jury est souverain dans sa décision qui est rendue à la majorité des 2/3 à l'issue des délibérations. Si nécessaire, la voix du président du Jury compte double.

La décision du Jury est sans appel. Le Jury peut décider de ne pas attribuer la bourse s'il estime que les candidatures qui lui sont soumises n'en justifient pas l'attribution.

Article 5 - Modalités de candidature

Ces modalités sont les suivantes :

- Être âgé de **20 ans au plus pour un instrumentiste** et **25 ans au plus pour un chanteur**, au 30 juin de l'année d'attribution
- Être de nationalité française, ou étudiant en musique en France depuis au moins 5 ans, en Conservatoire ou École de Musique
- Être **admis ou en cours de scolarité en 3^{ème} Cycle** ou au-delà
- Le candidat ne doit pas suivre une scolarité au CNSMD Paris à la date limite de candidature
- Être francophone : les candidats doivent être en mesure de présenter leur projet à l'écrit et à l'oral en français
- Résider principalement en France durant la période où le Lauréat bénéficie du soutien de la Fondation Veronique Daverio
- Les candidatures de musiciens déjà en poste dans un orchestre ou salariés permanents d'une autre structure ne seront pas retenues par la Fondation
- Le candidat s'engage sur l'honneur à ne communiquer que des pièces justificatives dont l'authenticité pourra être prouvée
- **Envoyer par mail, à l'adresse indiquée à l'article 3, un dossier de candidature complet rédigé en français, comprenant l'ensemble des pièces ci-dessous dans l'ordre indiqué, rassemblées dans un document unique au format pdf, non verrouillé. Le fichier devra peser <25 Mo.**

I. PRÉSENTATION DU CANDIDAT :

1. Lettre de motivation, avec vos aspirations (1 page maximum)
2. Curriculum vitæ du Candidat avec photo (2 pages maximum). A-t-il été lauréat d'un concours ? si oui, lequel ? Est-il déjà lauréat d'une bourse, et si oui laquelle ?
3. Scolarité (voir imprimé page 6 ci-après), certificats d'inscription en Conservatoire ou École de Musique, et relevé des notes ou appréciations obtenues dans la discipline et en musique de chambre pour l'année scolaire en cours et l'année précédente
4. Éléments socio-économique : famille, profession des parents, âge et études/profession des frères et sœurs, et fournir copie du dernier avis d'imposition... (voir imprimé pages 7 & 8 ci-après)

II. LE PROJET D'ETUDES :

5. Description détaillée d'un projet d'Études cohérent sur 2-3 ans : cycle de formation en conservatoire, Académies de Musique, masterclass, cours particuliers, etc...
6. Budget prévisionnel complet du projet d'Études soumis, justifiant l'utilisation de la Bourse si elle est attribuée au Candidat (détail annuel des besoins en dépenses et financements, incluant frais d'inscription, déplacements, hébergement éventuellement...)

III. LIENS D'ECOUTE :

Le candidat enregistre, de préférence en vidéo, 2 à 3 pièces courtes de son choix, l'une au moins en solo, et une au moins **en musique de chambre** (durée <5 minutes chaque). **Les pièces sont de compositeurs de périodes différentes** (baroque / période classique / romantique / moderne / contemporaine). Il indique le nom et le compositeur des pièces ainsi que les conditions d'enregistrement et le nom de l'accompagnateur.

Les enregistrements doivent dater de moins de 6 mois avant la date limite de candidature.

Les liens d'écoute doivent permettre d'avoir accès aux morceaux en intégralité, gratuitement et librement (sans inscription nécessaire). **Aucun fichier vidéo ou audio ne devra être envoyé dans le dossier, l'accès se fera impérativement par un lien.**

7. Lien (youtube ou équivalent) vers l'enregistrement

IV. RECOMMANDATION DES 2 PARRAINS / MARRAINES :

Le candidat sollicite dans son entourage qualifié, deux lettres de recommandation à inclure dans le Dossier de candidature

8. Lettre de recommandation par chaque Parrain/Marraine, indiquant notamment leur qualité, leurs coordonnées et signée

V. AUTRES PIECES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES :

9. Charte du lauréat signée (page 5 ci-après)
10. Photocopie d'une pièce d'identité du candidat (recto et verso si carte d'identité)
11. Les justificatifs prouvant les études en France pendant les 5 années précédentes pour le Candidat qui n'aurait pas la nationalité Française

Article 6 – Obligations

Le Lauréat s'engage à utiliser le montant de la bourse pour réaliser le projet d'Etudes présenté. Le Candidat s'engage pendant 5 ans, en cas d'obtention de la bourse, à mentionner lors de ses prestations « Lauréat de la Fondation Véronique Daverio » et à tenir la Fondation Véronique Daverio informée de l'évolution de ses études et des résultats obtenus, dans les conditions prévues par la Charte du Lauréat.

Le Candidat s'engage, en cas d'obtention de la bourse, à se conformer à la Charte du Lauréat (voir document ci-joint p4).

Article 7- Responsabilité

La Fondation Véronique Daverio se réserve expressément la faculté d'annuler à tout moment et pour quelque cause que ce soit l'attribution de la bourse au titre du présent règlement, sans qu'aucun des Candidats ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnisation à ce titre.

Article 8 – Données personnelles

La Fondation Véronique Daverio traite de manière informatisée les informations que vous lui transmettez par le biais de son site internet pour répondre à vos demandes, vous tenir informé de ses actions et assurer la gestion du processus de sélection, d'expertise et de mise en œuvre des projets.

La base juridique des traitements est l'intérêt légitime (cf. article 6.1.f. du Règlement général sur la protection des données).

Ces données sont destinées aux services internes de la Fondation Véronique Daverio, à ceux de la Fondation de France ainsi qu'à des tiers mandatés. Elles sont conservées uniquement pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

La Fondation Véronique Daverio s'engage à ne pas transférer vos données en dehors de l'Union européenne.

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement ainsi que d'un droit à leur portabilité. Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique à l'adresse contact@fondationveroniquedaverio.fr. Pour toute question concernant le respect de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de la Fondation de France à dpo@fdf.org. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Confidentialité des courriers

Les informations suivantes sont relatives à l'envoi de courriers électroniques.

Nous vous informons que le secret des correspondances transmises par le réseau Internet n'est pas garanti et que les courriers électroniques sont conservés sur support informatique le temps pour la Fondation Véronique Daverio de fournir une réponse.

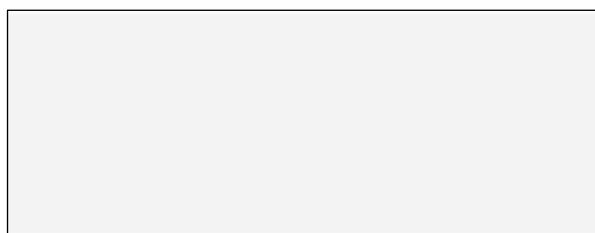
Les données recueillies sont conservées pendant une durée de deux ans, à compter de leur réception, augmentée le cas échéant des délais légaux de conservation.

LA CHARTE DU LAURÉAT

LE CANDIDAT S'ENGAGE À RESPECTER LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES LIÉES À L'ATTRIBUTION DES BOURSES DE LA FONDATION VÉRONIQUE DAVERIO DANS L'HYPOTHESE OÙ IL DEVIENDRAIT LAURÉAT...

1. Une fois la bourse attribuée, le Lauréat s'engage à mener à terme le projet d'études pour lequel il a été distingué. A cet effet, il communiquera tous les 6 mois à la Fondation Véronique Daverio l'état d'avancement de ses études. Si son projet n'a pas abouti dans un délai de deux (2) ans, le Lauréat en donnera par écrit les raisons à la Fondation Véronique Daverio.
2. Afin de permettre à la Fondation Véronique Daverio d'accompagner le Lauréat au long de son parcours, mais aussi de renforcer le partage d'expériences autour de la Fondation Véronique Daverio, le Lauréat s'engage à communiquer à la Fondation Véronique Daverio de sa propre initiative, au minimum une fois par an, les renseignements professionnels le concernant. Il s'engage également à répondre à tout questionnaire que lui adresserait la Fondation Véronique Daverio. De son côté, la Fondation Véronique Daverio s'efforcera de rendre compte sur son site Internet du parcours du Lauréat.
3. La Fondation Véronique Daverio pourra proposer au Lauréat de s'associer à des actions qu'elle soutient et/ou mène, le Lauréat s'engageant à étudier les propositions de la Fondation Véronique Daverio. Ces actions sont l'occasion pour le Lauréat d'exprimer son talent artistique et son expérience.
4. Le Lauréat autorise la Fondation Véronique Daverio à diffuser les images et photographies, informations et/ou éléments biographiques transmis par le Lauréat, sur le site Internet et le compte Facebook de la Fondation Véronique Daverio.

Signature du candidat :



FICHE DE SCOLARITE DE

NOM : _____ Prénom : _____

		<u>Année N-2</u>	<u>Année N-1</u>	<u>Année N en cours</u>
<u>Enseignement GENERAL</u>	Etablissement (Lycée, collège, université ou autre...)			
	Classe/ Niveau/ Diplôme			
<u>Enseignement MUSICAL</u>	<u>Instrument 1</u> Etablissement (conservatoire)/ Professeur/ Cycle/ Diplôme			
	<u>Instrument 2</u> Etablissement (conservatoire)/ Professeur/ Cycle/ Diplôme			
	<u>Musique de Chambre</u> Etablissement (conservatoire)/ Professeur/ Cycle/ Diplôme			

1/2 - FICHE DE SYNTHÈSE SOCIO-ECONOMIQUE DE

NOM : _____ **Prénom :** _____

☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur

Age : ____ ans Date de naissance : ____ / ____ / ____

à : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail: _____ @ _____

Vos parents :

Êtes-vous à charge de vos parents ? ☐ Oui ☐ Non

Si Oui : Revenus bruts global de vos parents (dernier avis d'imposition) : _____ €

Nombre de personnes à leur charge : _____

Lister ci-dessous les personnes à la charge de vos parents (candidat excepté) :

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>AGE</u>	<u>Scolarité / Activité</u>

Profession du père : _____ Profession de la mère : _____

Adresse(s) de vos parents (si différente(s) de la vôtre indiquée ci-dessus) : _____

Si Non : Vos revenus bruts globaux (dernier avis d'imposition) : _____ €

Ressources financières du candidat (année en cours) :

Revenus bruts (Traitement, salaire, rémunération temporaire, cachets etc.) : _____ €/an

Aide parentale ou pension alimentaire : _____ €/mois

Autres aides (APL, privées, bourses...) : _____ €/mois Origine : _____

_____ €/mois Origine : _____

Charges du candidat (année en cours) :

Votre logement - Pendant l'année scolaire vous êtes :

☐ Hébergé(e) à titre gracieux chez vos parents, de la famille ou des amis

☐ Locataire ou colocataire d'un logement indépendant

☐ Locataire en résidence universitaire

☐ Autres cas à préciser : _____

(...)

2/2 - FICHE DE SYNTHÈSE SOCIO-ECONOMIQUE DE

NOM : _____ Prénom : _____

(...)

Votre loyer (part à votre charge) : _____ €/mois (hors APL)

Nombre d'enfants à votre charge : _____

Avez-vous contracté un prêt étudiant? ☐ oui ☐ non Montant total : _____ € Durée totale : ____ ans

Si Oui : Date de début des remboursements : ____ / ____ / _____ Montant remb^{ts} : _____ €/mois

Employeur(s) du candidat :

Employeur 1 : _____ Poste/mission : _____

Nb d'heures moyen : _____ /mois

Employeur 2 : _____ Poste/mission : _____

Nb d'heures moyen : _____ /mois

☐ En cochant, je soussigné, le candidat, certifie avoir pris connaissance du fait qu'un dossier incomplet ou rendu hors délai ne sera pas pris en compte.

☐ En cochant, je soussigné, le candidat, certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent document et déclare être informé qu'une fausse déclaration entraînerait le rejet immédiat de ma demande et me rendrait passible des peines prévues à l'article 22 de la loi n°68-690 du 31 juillet 1968.

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Signature du candidat :

Nom _____ Prénom _____

Signature du représentant légal du candidat :

Nom _____ Prénom _____

Précédées de la mention manuscrite « *certifié sincère et véritable* »

